

## SECURITÉ & TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

### **Proposition 1 : Création d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) Mise en place d'une équipe de supervision urbaine dans les locaux de la municipalité.**

**Pourquoi ?** Pouvoir suivre en direct les différentes activités au sein de la ville et être un support technique des équipes de terrain grâce notamment aux 82 caméras actuellement en fonction.

**Comment ?** Mise en place au sein des locaux de la municipalité (idéalement au sein des locaux de la Police Municipale) d'une cellule de 7 personnes (mobilité interne) pour la gestion du CSU.

**Quand ?** Dès janvier 2021.

**Combien ?** Aménagement de locaux pour environ 20 000€. Néant pour les charges de fonctionnement.

### **Proposition 2 : Augmentation des effectifs de la Police Municipale Augmentation de 50% des effectifs de la Police Municipale pour sécuriser les manosquins et faire respecter l'espace public.**

**Pourquoi ?** Améliorer la sécurité et la tranquillité des manosquins est aujourd'hui indispensable.

**Comment ?** Passage de 23 policiers municipaux à 35. Recrutement de Policiers en détachement ou en mobilité grâce à la hausse de l'Indemnité Administrative de Technicité (IAT).

**Quand ?** D'ici 2024.

**Combien ?** Environ 350 000€/an sur le budget de fonctionnement de la collectivité. Cette hausse d'effectif de la Police Municipale sera cependant absorbée dans la baisse globale des effectifs de la Municipalité sur le mandat.



## SECURITÉ & TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

### **Proposition 3: Présence visible 24/24 des forces de Police Une présence des forces de l'ordre pour répondre à des besoins toujours plus importants.**

**Pourquoi ?** Améliorer la sécurité et la tranquillité des manosquins est aujourd'hui indispensable.

**Comment ?** Avec la hausse des effectifs de la Police Municipale, il sera possible de mettre en place 2 groupes de 16 personnes afin d'être présents sur le terrain de 06h00 à 01h00. La Police Nationale prenant le relais de 01h00 à 06h00.

Mise en place d'une équipe pédestre dans le centre-ville de 18h00 à 01h00 ainsi qu'une équipe mobile qui permettra également de sécuriser les zones commerciales de la ville. Création d'une équipe cycliste afin de pouvoir mailler le centre-ville de Manosque plus efficacement.

**Quand ?** D'ici 2024.

**Combien ?** Organisation des équipes.

### **Proposition 4: « Opération Tranquillité Vacances » Optimisation de cette opération afin de tranquilliser les vacanciers.**

**Pourquoi ?** Faire face à la hausse des cambriolages constatée au sein du pays manosquin avec une réponse adaptée.

**Comment ?** Développement du dispositif contre les cambriolages avec l'analyse cartographique et temporelle des cambriolages.

**Quand ?** Dès 2021.

**Combien ?** Coût constant



## SECURITÉ & TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

**Proposition 5 :** Développement du réseau de vidéoprotection Améliorer et développer le réseau de caméras présent sur la ville.

**Pourquoi ?** Assurer la tranquillité des manosquins à travers un maillage plus important de la ville. Les caméras de vidéo surveillance obtenant des résultats satisfaisants en terme de prévention, de résolution d'enquête et également de gestion de l'espace public (CSU).

**Comment ?** Passage de 82 caméras à 130 caméras dans le mandat. Nous sécuriserons avec ce développement, les établissements scolaires, les parkings publics, les lieux de vie ainsi que les zones commerciales et d'activités.

**Quand ?** Durée du mandat.

**Combien ?** Environ 300 000€ pour 48 caméras.



## GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

### **Proposition 1: Logiciel « Engagés pour Manosque » Création d'un logiciel citoyen de gestion de l'espace public.**

**Pourquoi ?** Tous acteurs, tous responsables, nous croyons aux droits et devoirs des citoyens. Nous mettrons donc en place un outil qui les responsabilisera, et où la municipalité devra leur rendre des comptes.

**Comment ?** Ce logiciel permettra aux citoyens d'être acteurs de leur quotidien en signalant les diverses problématiques de l'espace public (voirie, propreté, éclairage, encombrants...). Par téléphone (numéro d'appel unique avec choix sélectif) ainsi que par application numérique.

**Quand ?** Janvier 2022.

**Combien ?** Environ 20 000€ d'investissement dans le logiciel.

### **Proposition 2: Une Brigade de Proximité Création d'une brigade de proximité au sein de la municipalité.**

**Pourquoi ?** Un besoin de proximité et de réactivité de la population envers les services municipaux.

**Comment ?** Réorganisation interne et mise en place d'une brigade de proximité de 6 personnes pouvant répondre à la demande aux urgences (tags, potelés, accidents etc.) et aux demandes effectuées sur le logiciel citoyen. Cette brigade pourra être étoffée via des vacataires lors des périodes intenses.

**Quand ?** Janvier 2022.

**Combien ?** Néant



## GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

### **Proposition 3: Tolérance « zéro » avec les incivilités du quotidien Mise en place d'une politique tolérance « zéro » envers les incivilités du quotidien.**

**Pourquoi ?** L'espace public est notre bien commun, notre espace à tous, il nous faut le préserver car il est le premier lien social au sein de notre société.

**Comment ?** Une grande campagne de communication entre septembre 2020 et janvier 2021. A partir de janvier la mise en place des sanctions avec des PV 3e classe (forfaitaire de 68€ et pouvant aller jusqu'à 450€) pour les crachats, crottes de chiens, ou dépôts d'encombrants. La Police Municipale sera en charge à l'aide du CSU de faire respecter l'espace public.

**Quand ?** 1ère année du mandat

**Combien ?** Néant

### **Proposition 4: La stéréo-sanction Mise en place à titre expérimentale d'une station stéréo sanction.**

**Pourquoi ?** Sensibiliser les citoyens sur les actes de dégradation de l'espace public.

**Comment ?** Mise en place de stéréos sur les places publiques, qui seront gérées par le CSU.

**Quand ?** Dès janvier 2022.

**Combien ?** Investissement de 10 000€



## GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

### **Proposition 5: Création d'une Brigade Verte - Éco-Garde**

**Pourquoi ?** Les espaces naturels méritent une plus grande attention des citoyens. La pédagogie et la prévention doivent être au cœur de notre projet.

**Comment ?** Un poste est aujourd'hui ouvert, nous mettrons donc en place une brigade de 4 agents (3 techniques et un administratif).

**Quand ?** Année 2021

**Combien ?** Néant sur le fonctionnement. L'équipement des agents en matériel représentera un coût d'environ 10 000€ sur le mandat.